



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 21 janvier 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 21 JANVIER 2026

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 16 janvier 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration du régime local d'assurance maladie du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (RLAM) N° 05/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, des familles, de
l'autonomie et des personnes
handicapées

Arrêté du 16 janvier 2026

**portant nomination des membres du conseil d'administration du régime local
d'assurance maladie du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (RLAM)**

N° 05/2026

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article D.325-3 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux, des employeurs et des travailleurs indépendants au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'Alsace-Moselle ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres, à titre délibératif, du conseil d'administration du régime local d'assurance maladie :

En qualité de représentants des assurés sociaux :

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

- Monsieur Fouad BENHARRAK
- Monsieur Patrick FLETSCHINGER
- Monsieur Guy KAUTH
- Madame Caroline LONGHI
- Madame Isabelle RENTZ
- Madame Sandrine ROCHE

Suppléants :

- Madame Hélène EGLOFF
- Madame Blandine GRIMMIG
- Monsieur Jean-Luc RUÉ
- Poste vacant
- Poste vacant
- Poste vacant

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

- Monsieur Daniel AUBRY
- Monsieur Laurent FEISTHAUER
- Madame Estelle GALLOT
- Monsieur Emmanuel GRANDJEAN
- Madame Nathalie KERN
- Monsieur Fathi RAHMOUN

Suppléants :

- Madame Annabelle BAUDOIN
- Monsieur Jean-Luc BIELITZ
- Madame Joëlle ERDMANN
- Madame Valérie HIEGEL
- Madame Laeticia SCHOTT
- Monsieur Frédéric TAMBURINI

Sur désignation de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

- Monsieur Yves BERNAUER
- Monsieur Jacques CASTELLI
- Monsieur Christophe DEMEAUTIS
- Monsieur Joël WERNERT

Suppléants :

- Madame Maria CASOLI
- Madame Tania DOUVIER
- Madame Monique FRANCOIS
- Monsieur José MARTINEZ

Sur désignation de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaires :

- Madame Sandra BIACHE
- Madame Véronique CHAIGNEAU
- Monsieur Franck VANDERSOUPPEL
- Monsieur Bruno VINCKEL

Suppléants :

- Madame Catherine LANCIA
- Monsieur Xavier LE COQ
- Madame Maryline MOREL
- Monsieur Maxime RUPP

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaires :

- Monsieur Jean-Martin ADAM
- Monsieur Serge DIDOT
- Monsieur Valentin GALL

Suppléants :

- Monsieur Mike BOHNER
- Madame Emmanuelle VIERLING KOVAR
- Monsieur Laurent WALTER

En qualité de personne qualifiée appartenant à une organisation de salariés désignée par le préfet de la région Grand Est :

Madame Audrey MESSER

En qualité de représentant de la mutualité française désigné par la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) :

Madame Céline HARDY

Article 2

Sont nommés membres, à titre consultatif, du conseil d'administration du régime local d'assurance maladie :

En qualité de représentant des associations familiales désigné par l'union nationale des associations familiales (UNAF) :

Monsieur Jacques BUISSON

En qualité de médecin-conseil désigné par le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie :

Docteur Denis SCHNEIDER

En qualité de représentant désigné par les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle :

Poste vacant

En qualité respective de Directrice et de Directeur comptable et financier du régime local :

Madame Isabelle LUSTIG

Monsieur Jean-Claude JULY

En qualité de représentant des employeurs désignés par les unions départementales du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle :

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Poste vacant

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Madame Corine SCHLIENGER

Sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

Monsieur Thierry BRICOLA

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur à compter du 21 janvier 2026.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région.

Fait à Nancy, le 16 janvier 2026

La ministre de la santé, des familles, de
l'autonomie et des personnes handicapées,

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de l'antenne de Nancy de la mission
nationale de contrôle et d'audit des organismes
de sécurité sociale


Benoît ROLLINGER